



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 23 JUN 2018

**OJ N°75 - AMENAGEMENT ET HABITAT.
PLANIFICATION ET SERVICE MUTUALISE ADS.
COMMUNE D'ESPE-UNDUREIN - BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRET DU
PROJET DE REVISION ALLEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME.**

Date de la convocation : 15 juin 2018

Nombre de conseillers en exercice : 232

Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

PRESENTS :

AGUERGARAY Léonie, ALZURI Emmanuel (jusqu'à l'OJ N°73), ANCHORDOQUY Jean-Michel, APEÇARENA Jean-Pierre, ARAMENDI Philippe, ARRABIT Bernard, BACHO Sauveur, BARANTHOL Jean-Marc, BAUDRY Paul, BEGUERIE Adrien, BÉHOTÉGUY Maïder, BELLEAU Gabriel, BERARD Marc, BERLAN Simone, BERRA Jean-Michel, BETBEDER Lucien représenté par MENDIBURU Paul, BIDART Jean-Paul, BIDEGAIN Gérard, BISAUTA Martine, BONZOM Jean-Marc, BORDES Alexandre, BOSCO Dominique, BRAU-BOIRIE Françoise, BUSSIRON Jean-Yves, BUTORI Nicole, CACHENAUT Bernard, CAMOU Jean-Michel (jusqu'à l'OJ N°13), CAPDEVIELLE Colette, CARPENTIER Vincent, CARRERE Bruno, CARRICABURU Jean, CARRICART Pierre, CASTAGNEDE Jocelyne, CASTAING Alain représenté par LABEGUERIE Marc, CASTEL Sophie, CAZALIS Christelle, CHANGALA André représenté par SALDUMBIDE Sylvie, CLAVERIE Peio, CURUTCHARRY Antton représenté par COSCARAT Jean-Michel, DAGORRET François (jusqu'à l'OJ N°60), DALEMANE Michel, DARASPE Daniel, DARRASSE Nicole (jusqu'à l'OJ N°7), DE PAREDES Xavier, DELGUE Jean-Pierre, DELGUE Lucien, DEQUEKÉR Valérie, DESTIZON Patrick, DUBLANC Gilbert, DURRUTY Sylvie, ECENARRO Kotte, ECHEVERRIA Andrée, ELGUE Martin, ELHORGA-DARGAINS Oaxuxa, ELISSALDE Philippe, ERGUY Chantal, ERNAGA Michel, ERREÇARRET Anicet représenté par CAZANAVE Jean-Pierre, ESCAPIL-INCHAUSPÉ Philippe, ESMIEU Alain, ETCHART Jean-Louis, ETCHEBER Pierre, ETCHEBERRY Jean-Jacques (jusqu'à l'OJ N°14), ETCHEBEST Michel, ETCHEGARAY Jean-René, ETCHEMAITE Pierre, ETCHEMENDY René (jusqu'à l'OJ N°10), ETCHEVERRY Maialen, ETCHEVERRY Michel, EXILARD Pascale, EYHARTS Jean-Marie, EYHERABIDE Pierre, FIESCHI Pierre, FONTAINE Arnaud, GALLOIS Françoise, GAMOY Roger, GARICOITZ Robert, GASTAMBIDE Arño représenté par GARY Isabelle, GETTEN-PORCHE Claudine, GOYHENEIX Joseph, GUILLEMOTONIA Pierre, HACALA Germaine, HARI SPE Bertrand, HASTOY Jean-Baptiste (jusqu'à l'OJ N°78), HAYE Ghislaine, HIALLE Sylvie, HIRIART Michel (jusqu'à l'OJ N°8), HIRIGOYEN Roland, IBARLOZA Iñaki, IDIART Michel, IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne, IHIDOY Sébastien, IPUTCHA Jean-Marié représenté par IPHARAGUERRE Virginie, IRIART Alain (jusqu'à l'OJ N°60), IRIART Jean-Claude, IRIART Jean-Pierre, IRUMÉ Jean-Michel, ITHURRIA Nicole (jusqu'à l'OJ N°14), JOCOU Pascal, JOUGLEUX Bernadette, JONCOHALSA Christian, KEHRIG-COTTENÇON Chantal (jusqu'à l'OJ N°78), LABORDE-LAVIGNETTE Jean-Baptiste, LACASSAGNE Alain, LACOSTE Xavier, LAFITTE Pascal, LAFLAQUIERE Jean-Pierre (jusqu'à l'OJ N°7), LAMERENS Jean-Michel, LARRALDE André, LARRAMENDY Jules, LARRANDA Régine, LASSERRE-DAVID Florence (à compter de l'OJ N°8 et jusqu'à l'OJ N°10), LATAILLADE Robert représenté par DIHARCE-LAULHE Corinne, LEIZAGOYEN Sylvie représentée par DELPECH Jean-Marc, LAUQUÉ Christine, LESPADE Daniel, LOUGAROT Bernard, LOUSTAUDAUDINE Jean-Jacques représenté par AROTCE Marie-Noëlle, MANDAGARAN Arnaud, MARTIN-DOLHAGARAY Christine, MIALOCQ Marie-José, MILLET-BARBÉ Christian,

MINONDO Raymond, MONDORGE Guy, MOTSCH Nathalie (jusqu'à l'OJ N°12), MOUESCA Colette, NARBAÏS-JAUREGUY Éric, OLÇOMENDY Daniel, PEYROUTAS Maitena, POULOU Guy, PRAT Jean-Michel, PREBENDE Jean-Louis, SAN PEDRO Jean, SANSBERRO Thierry (jusqu'à l'OJ N°12), SECALOT Michel, SOROSTE Michel (jusqu'à l'OJ N°13), THICOIPÉ Michel, TRANCHÉ Frédéric, UGALDE Yves, UTHURRALT Dominique, VEUNAC Michel (jusqu'à l'OJ N°12), VILLENEUVE Arnaud, YBARGARAY Jean-Claude.

ABSENTS OU EXCUSES :

ABBADIE Arnaud, AGUERRE Barthélémy, ALÇUGARAT Christian, ALDACOURROU Michel, ANGLADE Jean-François, ARCOUET Serge, ARHANCHIAGUE Jean-Pierre, ARROSSAGARAY Pierre, BARATE Jean-Michel, BARETS Claude, BARUCQ Guillaume, BEGUE Catherine, BERCAITS Christian, BERGÉ Mathieu, BERTHET André, BICAIN Jean-Michel, BIDEGARAY Barthélémy, BLEUZE Anthony, BURRE-CASSOU Marie-Pierre, CARRIQUE Renée, CASABONNE Bernard, CASET Jean-Louis, CHASSERIAUD Patrick, DAVANT Allandé, DE CORAL Odile, DE LARA Manuel, DEVEZE Christian, DONAPETRY Jean-Michel, DOYHENART Jean-Jacques, DUBOIS Alain, DUHART Agnès, ELGOYHEN Monique, ELIZALDE Iker, ERDOZAINCY-ETCHART Christine, ESPIAUBE Marie-José, ETCHEMENDY Jean, ETCHEPARE Philippe, ETCHETO Henri, FOURNIER Jean-Louis, GALANT Jean-Michel, GAVILAN Francis, GOMEZ Ruben, GONZALEZ Francis, GUILLEMIN Christian, HARRIET Jean-Pierre, HEUGUEROT Daniel, IBARRA Michel, IDIART Alphonse, INCHAUSPÉ Beñat, INCHAUSPÉ Henry, IRASTORZA Didier, IRIGARAY Bruno, IRIGOIN Didier, IRIGOYEN Jean-François, IRIGOIN Jean-Pierre, IRIGOYEN Nathalie, IRUMÉ Jacques, ITHURRALDE Éric, JÜZAN Philippe démissionnaire, LAFITE Guy, LAPEYRADE Roger, LARRABURU Antton, LARRODE Jean-Pascal, LASSERRE Marie, LEURGORY Charles, LISSARDY Sandra, MEYZENC Sylvie, MIRANDE Jean-Pierre, NEGUELOUART Pascal, NEYS Philippe, NOUSBAUM Pierre-Marie, OÇAFRAIN Gilbert, OÇAFRAIN Michel, OLIVE Claude, ONDARS Yves, ORTIZ Laurent, PICARD-FELICES Marie, PONS Yves, POYDESSUS Jean-Louis, POYDESSUS Philippe, SAINT ESTEVEN Marc, SANPONS Maryse, SERVAIS Florence, TARDITS Richard, THEBAUD Marie-Ange, UHART Michel, URRUTIAGUER Sauveur, VERNASSIERE Marie-Pierre, VEUNAC Jacques.

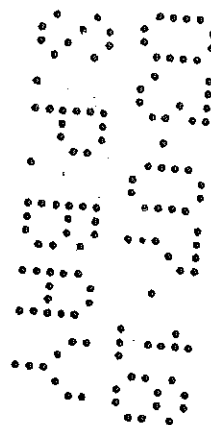
PROCURATIONS :

ARCOUET Serge à UGALDE Yves, ARHANCHIAGUE Jean-Pierre à JONCOHALSA Christian, BARATE Jean-Michel à LASSERRE-DAVID Florence (à compter de l'OJ N°8 et jusqu'à l'OJ N°10), BARUCQ Guillaume à CLAVERIE Peio, BEGUE Catherine à IDIART Michel, BERCAITS Christian à PRAT Jean-Michel, BERGÉ Mathieu à CAPDEVIELLE Colette, BERTHET André à DEQUEKER Valérie, BIDEGARAY Barthélémy à GUILLEMOTONIA Pierre, BURRE-CASSOU Marie-Pierre à TRANCHE Frédéric, CARRIQUE Renée à CARRICABURU Jean, DAGORRET François à DALLEMANE Michel (à compter de l'OJ N°61), DARRASSE Nicole à CASTAGNEDE Jocelyne (à compter de l'OJ N°8), DEVEZE Christian à JOUGLEUX Bernadette, DONAPETRY Jean-Michel à ETCHEVERRY Michel, DUBOIS Alain à ANCHORDOQUY Jean-Michel, DUHART Agnès à ESCAPIÉ INCHAUSPÉ Philippe, ELGOYHEN Monique à ECHEVERRIA Andree, ELIZALDE Iker à ARAMENDI Philippe, ERDOZAINCY-ETCHART Christine à LARRALDE André, ESPIAUBE Marie-José à MONDORGE Guy, ETCHEBERRY Jean-Jacques à HASTOY Jean-Baptiste (à compter de l'OJ N°15 et jusqu'à l'OJ N°78), ETCHEMENDY René à OLCOMENDY Daniel (à compter de l'OJ N°11), FOURNIER Jean-Louis à ELISSADE Philippe, GAVILAN Francis à HACALA Germaine, GONZALEZ Francis à ALZURI Emmanuel (jusqu'à l'OJ N°73), HEUGUEROT Daniel à EXILARD Pascale, HIRIART Michel à POULOU Guy (à compter de l'OJ N°9), IBARRA Michel à BOSCO Dominique, IDIART Alphonse à EYHERABIDE Pierre, INCHAUSPÉ Beñat à FIESCHI Pierre, IRASTORZA Didier à LAMERENS Jean-Michel, IRIGOIN Didier à APECARENA Jean-Pierre, ITHURRIA Nicole à LOUGAROT Bernard (à compter de l'OJ N°45), IRIART Alain à EYHARTS Jean-Marie (à compter de l'OJ N°61), IRIGOYEN Jean-François à ITHURRIA Nicole (jusqu'à l'OJ N°14), KEHRIG-COTTENÇON Chantal à ECENARRO Kotte (à compter de l'OJ N°79), LAFITE Guy à HAYE Ghislaine, LAFLAQUIERE Jean-Pierre à HIALLE Sylvie (à compter de l'OJ N°8), LARRABURU Antton à LARRANDA Régine, LARRODE Jean-Pascal à BORDES Alexandre, LASSERRE Marie à DE PAREDES Xavier, LISSARDY Sandra à MIALOCQ Marie-José, MEYZENC Sylvie à ESMIEU Alain, MIRANDE Jean-Pierre à ETCHEBEST Michel, MOTSCH Nathalie à DESTIZON Patrick (à compter de l'OJ N°13), NEGUELOUART Pascal à GOHENEIX Joseph, NEYS Philippe à DURRUTY Sylvie, NOUSBAUM Pierre-Marie à LABORDE-LAVIGNETTE Jean-Baptiste, OÇAFRAIN Gilbert à YBARGARAY Jean-Claude, OLIVE Claude à ETCHEGARAY Jean-René, ONDARS Yves à DELGUE Lucien, ORTIZ Laurent à ETCHEVERRY Maialen, PONS Yves à BUSSIRON Jean-Yves, SAINT

ESTEVEN Marc à HIRIGOYEN Roland, SANPONS Maryse à BERARD Marc, SANSBERRO Thierry à GAMOY Roger (à compter de l'OJ N°13), SERVAIS Florence à MOUESCA Colette, SOROSTE Michel à THICOIPE Michel (à compter de l'OJ N°14), THEBAUD Marie-Ange à BISAUTA Martine, VEUNAC Michel à BEHOTEGUY Maider (à compter de l'OJ N°13).

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur CARRICART Pierre

Modalités de vote : vote à main levée.



**OJ N°75 - AMENAGEMENT ET HABITAT.
PLANIFICATION ET SERVICE MUTUALISE ADS.
COMMUNE D'ESPES-UNDUREIN - BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRET DU
PROJET DE REVISION ALLEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME.**

Rapporteur : Madame Marie-José MIALOCQ

Mes chers collègues,

Le Conseil municipal de la commune d'Espès-Undurein, par délibération en date du 25 novembre 2016, a engagé la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune et a fixé les modalités de concertation.

Cette concertation est aujourd'hui achevée et il convient d'en tirer le bilan conformément à l'article L.103-6 du code de l'urbanisme.

La concertation avec le public s'est déroulée de la manière suivante :

- mise à disposition des documents nécessaires à la constitution du dossier au fur et à mesure de l'avancement des études en mairie ;
- de même, un registre destiné à recueillir les observations a été mis à disposition du public en mairie durant la durée des études (à compter du 25 novembre 2016) ;
- l'information sur cette procédure est parue dans le bulletin municipal distribué dans tous les foyers de la commune en janvier 2017 ;
- l'équipe municipale s'est tenue à la disposition du public pour recueillir les observations des habitants et de toute autre personne concernée.

Il apparaît que :

- aucune observation n'a été consignée dans le registre ;
- les élus se sont tenus à la disposition du public durant l'étude afin de répondre aux différentes questions et de recevoir les porteurs de projets.

La concertation s'est donc déroulée conformément à la délibération initiale et le public a été en mesure d'émettre ses observations sur le projet de révision allégée du PLU.

Vu le code de l'urbanisme, et notamment ses articles L.153-14 et suivants ;

Vu l'arrêté préfectoral n°64-2016-07-13-01 en date du 13 juillet 2016 portant création de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, fixant notamment ses compétences ;

Vu la délibération du Conseil municipal de la commune d'Espès-Undurein en date du 25 novembre 2016, prescrivant la révision allégée du PLU de la commune et définissant les modalités de concertation ;

Vu la délibération du Conseil municipal de la commune d'Espès-Undurein en date du 31 mars 2017 donnant l'accord pour que la Communauté d'Agglomération Pays Basque poursuive la procédure engagée de révision allégée du PLU conformément à l'article L 153-9 du code de l'urbanisme ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque en date du 8 avril 2017 acceptant la reprise de la procédure engagée par la commune ;

Vu le bilan de la concertation tel qu'établi dans le présent rapport ;

Vu le projet de révision allégée du PLU en annexe ;

Considérant que ce projet de révision allégée du PLU est prêt à être arrêté et transmis pour avis aux personnes publiques associées à la procédure et aux organismes à consulter.

Il est demandé au Conseil communautaire :

- de tirer le bilan de la concertation relative à la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Espès-Undurein, conformément à la délibération du conseil municipal du 25 novembre 2016, de sorte d'en délibérer et de mettre fin à la procédure de concertation;
- d'arrêter le projet de révision allégée du PLU de la commune d'Espès-Undurein tel qu'il est annexé à la présente délibération.

La présente délibération et le projet de révision allégée du PLU arrêté seront soumis pour avis aux personnes publiques associées prévues aux articles L. 132-7, L. 132-9, L. 153-16, L. 153-17, L. 151-12, L. 151-13 et L. 153-17 et R. 153-6 du code de l'urbanisme.

En application de l'article R. 153-21 du code de l'urbanisme, la présente délibération sera affichée à la Mairie d'Espès-Undurein et à la Communauté d'Agglomération Pays Basque pendant une durée d'un mois, publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération, et mention de ces affichages sera insérée dans un journal diffusé dans le département.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services

Xavier ASPORD



Certifié exécutoire
Transmis au contrôle de légalité le 03 JUL. 2018
Publié le 03 JUL. 2018